

FICHE DE FONCTION DE RÉFÉRENCE

- « Le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière ».
- Article D.4311-16 à D.4311-23 (formation), articles L.4311-1 à L.4311-29 (exercice de la profession), articles R.4311-1 à R.4311-15 (actes professionnelles) et articles R.4312-1 à R.4312-49 (règles professionnelles) du Code de la santé publique et arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

DÉFINITION DES PARTICULARITÉS DU POSTE

- L'infirmière/puéricultrice réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de l'enfant malade. Elle surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Elle agit, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : entretiens avec l'enfant et sa famille, éducation thérapeutique, préparation et distribution de médicaments, soins de nature technique (pansements, prélèvements, prise de tension, injections...).
- L'infirmière/puéricultrice évalue le développement physique et psychologique de l'enfant, ainsi que son état de santé. Elle pose un diagnostic social et sanitaire et accomplit les actes éducatifs conduisant à l'autonomie de l'enfant et de sa famille. Enfin, elle accompagne les parents et la famille dans l'exercice de leurs fonctions parentales en les aidant à réaliser des activités de soins, de prévention et d'éducation.

ACTIVITES

INFORMATION / COMMUNICATION / RELATION

Avec l'enfant et sa famille :

- Avoir une attitude qui facilite l'accueil
- Avoir une attitude rassurante et empathique avec les enfants et leur famille
- Savoir garder son calme dans des situations d'urgence ou des situations conflictuelles
- Avoir une attitude d'aide
- Savoir initier une démarche éducative (éducation thérapeutique enfant diabétique, asthmatique et traitement à domicile...)

Avec les équipes et les professionnels :

- Savoir travailler en collaboration avec diverses équipes :
 - les équipes du plateau technique (laboratoire, radiologie)
 - l'équipe des consultations externes générales (EEG, ophtalmologie, anesthésie...)
 - le bureau des entrées (informatique)
 - le réseau extérieur (PMI, Pédopsychiatrie, CHU...)
- Capacité d'adaptation aux différents intervenants (pédiatres, chirurgiens ...)
- Savoir travailler en binôme avec l'auxiliaire de puériculture en respectant les fonctions de chacun

ORGANISATION et TECHNICITE

- Maîtriser les connaissances dans le domaine de la pédiatrie :
 - Connaissances du développement de l'enfant
 - Connaissances des pathologies pédiatriques les plus courantes (bronchiolites, gastro-entérite, asthme, syndrome néphrotique, diabète...)
 - Prise en charge psychologique des enfants et des familles à leur arrivée et en cours d'hospitalisation
- Avoir de la dextérité et de la rapidité dans les soins et les gestes de soins intensifs
- Avoir de la rigueur dans l'entretien et la gestion du matériel
- Se tenir au courant des nouvelles techniques (prise en charge de la douleur, protocoles...)
- Réactualiser ses connaissances grâce à la formation continue ou à d'autres moyens d'information
- Organiser et assurer les soins spécifiques aux spécialités dans son unité (rendez-vous, transfert...)
- Etre polyvalente en soins médicaux et chirurgicaux rencontrés dans le service
- Proposer de nouvelles organisations afin d'optimiser le travail de l'unité si nécessaire
- Avoir des compétences dans la gestion des dossiers (classement, tenue du dossier, transmissions ciblées...)
- Connaître les procédures administratives
- Savoir utiliser les outils informatiques (USV2, dossier informatisé, bluemedi, intranet...)

ENCADREMENT DES STAGIAIRES :

- Avoir une attitude éducative pour l'encadrement (étudiants en stage de découverte, élèves AP ou AS, étudiants infirmiers, puéricultrice...)

COMPÉTENCES :

- Soins d'hygiène et de confort
- Soins techniques sur prescriptions médicales aux enfants hospitalisés en service de pédiatrie
- Avoir l'esprit ouvert au changement et aux évolutions du service
- Pouvoir affronter les situations de stress
- Savoir trouver la juste distance avec les enfants et les parents
- Pouvoir affronter des situations de deuil d'un enfant
- Se situer professionnellement et participer à la gestion et à l'organisation d'un service
- Perfectionner ses attitudes professionnelles

ORGANISATION DU TRAVAIL :

- Poste de jour et de nuit en 12h en pédiatrie et poste en 8h en consultations pédiatrique.



FICHE DE POSTE

« INFIRMIER / INFIRMIERE PUERICULTRICE »

SERVICE PEDIATRIE

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS :

- Cadre de santé du service de Pédiatrie-Néonatalogie
- Cadre supérieure sage-femme du pôle Femme Mère Enfant
- Directeur des Soins

CONTACT :

- Secrétariat des Ressources Humaines :

☎ : 04.75.53.41.35 ou ✉ : secretariat.drh@gh-portesdeprovence.fr